

## L'alimentation du village d'Estavannens en eau potable et en eau pour la défense incendie

De très vieille date, le village est pourvu de fontaines en bois, qui sont alimentées par la source de la Cuillieyte, dite la "bonne ivuè", la bonne eau, pour le village d'en haut et le bas du village d'en bas. Le Dah pour le haut du village d'en bas et le coin de la Scie. Les conduites sont faites de tuyaux de fontaines en bois. Des billons percés dans le sens de la longueur ou des canaux en pierres où cela est possible. En 1991, en faisant des fouilles dans les rues du village, on trouva encore de ces conduites.

La Scie (No 164), propriété de M. Louis Pharisa, qui a été reconstruite en 1863-69 et 73, avait son propre réservoir, alimenté par l'eau du Dah, pour faire tourner la roue à aube. Le canal du Dah au réservoir qui se trouvait à la place de la maison de M. Roger Jaquet était en pierres.

En 1841, la seule source d'eau, en cas de sinistre, c'était les fontaines. Un pompier était désigné pour "soigner l'eau des fontaines". Il devait fermer des écluses sur le réseau afin d'amener le plus d'eau possible à la fontaine la plus proche de l'incendie. En 1860, la Commune construit le premier réservoir qu'elle avait décidée de faire en 1842 déjà, il se trouve sous le local du feu et il a une contenance de 60 m3.

En 1869, on pose au village d'en bas, les deux premiers bassins en pierre de Soleure, d'un seul bloc, pour le prix de 500 fr. chacun, celui du village d'en haut est posé en 1873, pour le prix de 600 fr. La Commune paye les 2/3 et les particuliers 1/3 de la dépense.

Le 21 février 1874, la Commune fait venir quelques tuyaux en terre cuite de la fabrique, Ferdinand Richner à Aarau et des tuyaux de chaux-hydraulique fabriqués à Pringy comme échantillons, pour remplacer les tuyaux en bois. Les premiers tuyaux industriels. La même année, on construit le canal pour amener de l'eau en cas d'incendie, au village d'en haut, depuis la Cuillieyte. Celui qui se trouve derrière les Sudan-Chevalley, où habite Constant Pharisa en 1991.

En 1876, on commence la pose des tuyaux d'Aarau, en terre cuite. Deux ans plus tard, une écluse (un barrage) a été faite derrière les Sudan-Chevalley, ci-dessus, pour avoir plus d'eau en cas de feu. La même année, on décide d'abandonner l'eau du Dah, car elle n'est pas de très bonne qualité et il y a trop de frais d'entretien.

En 1888, on propose de poser les hydrants au village d'en haut au lieu de conduites en terre cuite. Ils sont posés en 1891 et 92. Les derniers bassins en bois sont remplacés par des bassins en pierre ou en ciment. Celui de Raphaël Jaquet est de 1892.

Le réservoir d'en Puits est construit en 1891 sur la propriété de Joseph Jaquet d'Echarlens, le miraculé de l'avalanche des Chaux de 1843, sur un pré appelé "Puits". Il devait déjà y avoir un puits pour desservir les fontaines mais il n'y a aucune mention, sauf le nom du pré. Sa contenance est de 360 m3.

Depuis cette époque, on pose des bassins privés, l'eau dans les cuisines et les étables, ceci jusque dans les années 1950 à 1960. Avant ces améliorations, il fallait aller chercher l'eau pour le ménage au bassin et sortir le bétail pour l'abreuver.

En 1902, on change une partie des tuyaux d'Aarau en terre cuite car ils ne supportent pas de trop grandes pressions. Depuis que le réseau en bois a été remplacé par des tuyaux en fonte, il donne moins d'entretien. Durant le 20<sup>è</sup> siècle, il a été amélioré. Les derniers grands travaux en 1979, soit la construction du réservoir de la Cuillieyte d'une contenance de 150 m3 et du réseau de la Rez-de-Ferrannaz, avec un hydrant. En 1988, on pose une prise d'eau pour les pompiers au réservoir de 1891.

En 1891, il y avait 8 hydrants fixes et 2 souterrains dites "doubles". 100 ans plus tard, il y a 11 hydrants et une prise à l'ancien réservoir.

## La couverture des bâtiments

Jusque vers 1862, tous les bâtiments de la Commune sont couverts en petits et en grands bardeaux. Le petit bardeau est le tavillon que l'on emploie encore actuellement, le grand bardeau a disparu de notre Commune et même de la région. On le trouve encore dans les alpes vaudoise et valaisanne, une sorte de tuile en bois d'environ deux centimètres d'épaisseur.

En 1853, il y avait 161 bâtiments assurés pour fr. 94'250. 129 étaient couverts en petits bardeaux dont l'Eglise paroissiale, 17 avec du grand bardeau et 15 ont les deux sortes. Les chalets de montagne étaient en petit bardeau, sauf Montmochy en grand et La Cierne-aux-Boeufs, avec les deux sortes.

La première mention de tuile que j'ai trouvée est en 1862. Le 21 avril, la Commune accorde 1,25 fr. par centaine de tuiles, pour les transporter de Charmey à Estavannens.

Le 14 mars 1885, il est décidé qu'à l'avenir les bâtiments dans le village seraient recouverts en tuile ou en ardoise, que les sapins pour les tavillons ne seraient plus accordés pour les toits dans le village, mais il serait octroyé une bonification de 8 fr. par toit. Les bâtiments en dehors du village ne sont pas concernés par ce règlement qui est adopté le 28 décembre 1886. En 1899, il est toujours en vigueur. La couverture des toits en tavillon dans nos villages est devenue interdite suite à de graves incendies.

En 1991, il y a encore 37 chalets avec du tavillon, l'Eglise en ardoise, 152 bâtiments avec de la tuile, 23 en tôle, 71 en Eternit, 8 avec une dalle en béton, 2 en carton bitumé, 1 en verre-tuile et 1 en pierre du Valais. Cela représente 260 bâtiments, environs dont plusieurs ont deux ou trois sortes de couvertures.

## Le premier cadastre

Le 23 juillet 1991, j'ai trouvé aux Archives de l'Etat de Fribourg, le premier "Cadastre des bâtiments assurés pour les cas d'incendies", conformément à la loi du 15 mai 1812. Il y a 142 bâtiments avec l'Eglise, assurés pour fr. 64'400. Il y a eu la première révision en 1822. Il débute en 1818 et se termine en 1824.

## Les épidémies dans la Commune

Dans la "Notice sur Estavannens", de Gérard Louis, en 1879, il n'y a aucune mention d'épidémies parmi la population ou le bétail.

Les Anciens du village me disent qu'au Rongy, il y a un troupeau de vaches et le train du chalet enterrés, pour cause de la maladie du Charbon, mais ils ne savent pas l'époque cela s'est produit.

En 1918, il y a une épidémie de grippe. L'école est fermée durant trois mois environ. En 1919 et 1920, il y a la fièvre aphteuse au village, voir le "Résumé des visites du feu durant ces 150 ans, page 18".) De cette époque, il nous reste une paire de corne, chez M. Gaston Caille. En plusieurs endroits, il y a de ces cornes qui sont peut-être en partie de la même année. La première poya a été faite par mon oncle Maurice Caille, à l'âge de 11 ans, dans les années 1918-19. Durant ces deux ans, l'école a été fermée durant 3 mois, car le village était sous séquestre.

En 1979, une épidémie d'I.B.R., une infection des voies respiratoires du bétail, dans le troupeau de M. Bernard Pharisa, marchand de bétail, 86 bêtes ont dû être abattues et on dut désinfecter les étables. Ils ont eu 1 mois de séquestre.

### Ce qui reste des bornes, des fours à pain, des fourneaux et des cheminées de salon, dans la commune d'Estavannens, en 1991

#### Les bornes

Il y a encore 11 bornes au village et 58 dans les chalets d'alpages.

#### Les fours à pain

Il reste 9 fours : celui de la vieille cure (bâtiment No.1) est daté de 1762. Un four banal au No.186 (Jean-Pierre Albertin), plus utilisable, date du 17<sup>e</sup> ou du 18<sup>e</sup> siècle. Les plus récents, l'un au No. 216, (Henri Gavillet), construit en 1972 et au No.241 (Marie-Thérèse Jaquet) date des années 80.

#### Les fourneaux

Je dénombre 13 fourneaux en mollasse. Le plus ancien au No.15 (Michel Caille) n'est plus utilisable et il n'est pas daté. Il doit être du 17<sup>e</sup> siècle ou du début du 18<sup>e</sup>. Orné du monogramme du Christ et d'un coeur avec les initiales J V. de la famille Villet, aujourd'hui éteinte.

Le plus ancien en service, au No.6 (Constant Pharisa), de 1760 avec les initiales (? S C) de la famille Sudan-Chevalley, famille éteinte date du 18<sup>e</sup> siècle. Il y en a encore un chez Bernard Caille, au No.53. Il date de 1763, avec les initiales J D S. de la famille Dessingy, éteinte également. Les autres sont du 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècle. Il y a encore 4 fourneaux en catelles du 19<sup>e</sup> et du 20<sup>e</sup> siècle. 3 en calcaire de 1897, à la nouvelle cure.

#### Les cheminées de salon

En 1991, il reste 31 cheminées de salon. La première construite en 1963 au No.236, (Albert De Goudron) a été remplacée par un fourneau en catelles en 1989 suite à un sinistre. La dernière construite en 1987, au No.126 (Marcel Pharisa).

### Les dangers nous viennent du ciel

Le mardi, 14 mars 1983, vers 16 h 30, un avion de tourisme s'est écrasé non loin du chalet du Petit-Retzé, au No 154. Il fit un mort, M. Gustave Reichenbach, domicilié à Gstaad qui pilotait un Beech-Mousquetier, immatriculé HB-ENT. Il venait de décoller d'Epagny-Gruyères pour rejoindre Saanen. Les conditions météorologiques étaient très mauvaises. En voulant rebrousser chemin, il heurta le flanc de la montagne.

Le samedi 22 septembre 1990, vers 13 h 30, un autre avion de tourisme allemand s'est écrasé en dessus du chalet "Les Drachliets" au No.141 de la commune d'Estavannens, côté Motélon, faisant 3 morts. Le pilote de l'aéronef (un avion de tourisme Robin de type HR 100/ 210) s'appelait Ingomar Ulrich Goerke, de Vechelde, de Hartmut Herold, de Salzgitter et de Wolfgang Goeppert, de Bockenem, en Allemagne. Ils venaient de Fréjus dans le sud de la France et regagnaient Fribourg-en-Brisgau, en Allemagne. Les conditions de la météo n'étaient pas des plus favorables.

Dans ces deux cas, il n'y a pas eu d'intervention des pompiers, mais si cela avait brûlé, nous aurions dû intervenir.

### Les éboulements, les inondations, les ouragans dans la Commune d'Estavannens

#### Les cours d'eau

Le village d'en bas est bâti sur le cône de déjections du Dah, le village d'en haut, depuis la Laiterie à la Rez-de-Ferrannaz sur l'éboulement de la Forclaz. Il n'est pas rare de trouver des sapins enfouis, en creusant pour les fondations de maisons ou de routes dans cet éboulement.

De tout temps la Sarine pose des problèmes à la population de la vallée de l'Intyamou. Elle déborde souvent, la plaine des Auges est presque improductive. Il n'y a que 1 ou 2 pâturages pour des chevaux (d'où le fanage des Chaux). Vers 1590, le moulin construit aux alentours de 1565, en Champs de l'Auge, au lieu dit le Clos du Moulin, est emporté par les eaux de la Sarine en furie, il ne sera pas reconstruit. En 1595, un accord est signé au sujet d'une digue entre Enney et Estavannens. Entre 1820 et 1842, la Sarine emporte environ 60 poses de terrain et pour 1200 fr. de frais à la Commune d'Estavannens. Jusque à

l'abaissement du lit de la Sarine par le dragage du gravier, par les entreprises du Téléfège et Sudan au Pont d'Estavannens, aux alentours de la deuxième guerre mondiale, il y avait presque chaque année des reconstructions de digues que l'on peu encore voir de nos jours sur la Grève, de grands filets en fer remplis de pierres. Suite à l'abaissement du lit, il a fallu refaire des digues avec des gros blocs de roche, en dessous des vieilles. Depuis ces grands travaux, en cette première moitié du 20<sup>me</sup> siècle, la Sarine ne déborde plus, les Auges sont productives.

Plus près de nous, le Dah déborde aussi lors de gros orages. Le soir du 5 juillet 1936, le ruisseau grossi avec une rapidité inquiétante, il fallut l'intervention des pompiers et de la population d'Estavannens pour enlever les ponts, couper des sapins pour faire des barrages pour éviter l'inondation du village d'en bas. Durant 3 jours, les pompiers de Grandvillard et d'Estavannens sont sur pieds pour remettre le ruisseau dans son lit.

Le 16 août 1970, le même scénario se produit. Les pompiers d'Estavannens sont sur pieds avec la population, mais cette fois, secondés de machines de chantier. En août 1975, il a de nouveau grossi 2 fois en une semaine avec l'intervention des pompiers et des machines de chantier. Depuis, il y a eu des travaux sur la partie aval du cour d'eau, des barrages sont construits et les ponts surélevés. Mais le Dah reste un danger permanent pour le village d'en bas, car un violent orage sur les Chaux entraîne forcément une crue soudaine.

Dans la vallée du Motélon, sur la commune de Charmey, à 200 m. de la limite d'Estavannens, en 1852, une chapelle construite au bord de l'eau est emportée par le ruisseau en furie. Une croix en témoigne depuis 1898. Une autre chapelle est construite plus en haut dans la vallée, à la Vonderweire, en 1868, consacrée à Notre Dame du Sacré Coeur.

Jusqu'au 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> siècle, il y eu beaucoup de défrichements pour augmenter la production du bétail et du lait. Cela a apporté des dangers d'éboulements et d'érosions. Entre 1880 et 1910, la Commune a reboisée les pâturages de la Gisetta, les Troncs et La Fayère, pâturages qui se situent entre La Cuillieyte, les Perreires Devant et La Leyte-Borcard.

En cette fin du 20<sup>me</sup> siècle, la forêt de la Gisetta bouge toujours. Il n'y a qu'à voir la route alpestre entre Le Chalet-Neuf et le Perreires-Devant.

Dans la région, nous ne pouvons pas oublier l'éboulement du 14 février 1990 à Allières qui fit 1 mort, une dizaine de vaches ensevelies dont une et son veau sont dégagés vivants. Deux bâtiments détruits, la ferme datait de 1683 et la chapelle de 1721. Nous ne sommes pas à l'abri d'une catastrophe. Nous devons être sur nos gardes.

#### Les ouragans

Des ouragans, il y en a eu de tout temps. Le plus grand dont on se souviennent, c'est celui de 1914, où la forêt de "La Grosse Joue" été versée et le chalet des Rosy d'Amont a été emporté pour s'écraser sur le versant sud du Vanil du Paradis. Le chalet actuel date de 1915.

Le plus grave ouragan date du samedi 18 juin 1966 vers 15 heures. Dans La Gruyère du 21 juin 1966, nous pouvons lire ceci : "Samedi, vers 15 h., lors du violent orage qui s'est déclaré sur la Gruyère, la foudre et le vent ont causé d'importants dégâts en lisière du village alpestre d'Estavannens, non loin de la scierie. Trois maisons familiales appartenant aux frères Jaquet ont été gravement endommagées. L'une est quasiment détruite, ayant eu la toiture emportée et les murs ébranlés. C'est la maison de M. André Jaquet, ouvrier dans une entreprise de travaux publics de Bulle. L'épouse du propriétaire qui se trouvait dans le galetas pour fermer une lucarne a été projetée dans la cage d'escalier qui s'effondra. Elle a été blessée. Il en est de même de sa fille, Mlle Bernadette Jaquet, 17 ans et de son fils Marcel Jaquet, 22 ans, ouvrier à l'Arsenal de Bulle, qui souffre de coupures. Les bâtiments de MM. Jean Jaquet, employé au commerce de fers J. et A. Glasson, à Bulle. et Maurice Jaquet, sellier, ont également subi d'importants dommages. Les tuiles ont été fracassées et emportées par l'ouragan. Il est difficile d'évaluer globalement les dégâts. La population partage les soucis de trois familles subitement frappées dans leurs biens. La famille de M. André Jaquet a dû trouver refuge chez des parents, son logis étant inhabitable. Nous souhaitons aux blessés un prompt et complet rétablissement."

Les bâtiments touchés sont les No 197, 204 et 228 (André Jaquet), No 200 (Jean Jaquet), No 205 (Maurice Jaquet). Le plus touché est le no 228.

#### Anecdotes:

Plusieurs jours après M. Maurice Jaquet a retrouvé des tôles lui appartenant, sous le Vanil du Paradis. Mlle Elise Jaquet a trouvé en fanant au Perruz, un plateau en argent qu'elle rapporta à Mme Anne Jaquet quelques jours plus tard. Une cage pour les lapins envolée jusqu'à la Chapelle du Dah. Un pommier arraché d'en bas de la maison de M. André Jaquet s'est retrouvé, le tronc et les racines sur leur balcon.

Gérard Pharisa, commandant du feu à l'époque, me dit que les Pompiers d'Estavannens sont intervenus pour cette ouragan. Nous ne nous rendons pas compte de l'extrême violence de cet orage qui aurait pu avoir des conséquences encore plus graves. Nous pouvons remercier Notre-Dame du Dah qui protège notre village.

Il y a presque chaque année un coup de vent qui arrache des tuiles ou des tôles. Le 4 avril 1987, un coup de vent a descélé un vitrail de la fenêtre nord du coeur de l'Eglise du village. Le même ouragan a arraché la tôle du toit des Récardets.

Pour finir, nous aurons une pensée pour l'ouragan du 26 au 28 février 1990, des vents de 190 à 235 km/h. sur la Suisse, beaucoup de dégâts dans les forêts. Estavannens a eu de la chance. Il y a peu d'arbres arrachés.

#### La garde et les parages par les pompiers

Pour les 6 fêtes de La Poya, les pompiers ont posé la garde dans le village. Pour certains premiers août très secs, comme en 1983, il a été interdit de faire du feu et de faire aller des feux d'artifices: Nous avons fait la garde et des rondes, et par bonheur, vers 21 heures il pleuvait...

Le parcage des voitures a été fait par les pompiers pour la manifestation contre l'héliport de Grandvillard, avec Franz Weber, le 15 décembre 1990.

## Les incendies à Estavannens

Par chance, notre village n'a pas eu de graves incendies comme les villages d'Albeuve, Broc et Neirivue, pour ne citer que ceux-ci. Dans la "Notice de Gérard Louis en 1879", il n'y a rien. La première mention que j'ai trouvée en rapport est dans le résumé des assemblées communales de 1842 à 1924.

### La scierie

Le 13 septembre 1847, on a accordé à la demande de Silvestre deux sapins pour des carrons en vue de la reconstruction de sa scie incendiée. On peut supposer qu'il s'agit de Sylvère Caille, grand père de Gaston Caille. Pour la scie, il existe un lieu appelé, "Le Hyou de la Réche" (Le Clos de la scie), le long du ruisseau des Provenches où se trouve la maison No 135 (Jacques Ansermot). Je me souviens d'avoir vu son emplacement avant la construction de la maison. La base du bâtiment mesurait environ 8 m. sur 4 m. Il y avait un abri ouvert pour la scie. Le bâtiment ne devait pas être assuré.

### "La Méjon Bourlâye" (La Maison Brûlée), au No 8.

Le samedi 13 mai 1899, un beau jour de printemps, sans vent ou presque, les villageois vont à leur besogne habituelle dans les champs et les pâturages quand soudain, vers 14 h. - 14 h. 15, une immense colonne de fumée d'un incendie monte dans le ciel, juste au dessus du village d'en haut. Il y a le feu au village. Les gens accourent de toutes part s. Les grands parents de Simon Jaquet (qui fut commandant du feu de 1946 à 1956), se trouvaient à "La Fin des Rez", où il y a le grand chêne. Ils se précipitent car ils ont laissé dormir leur petit enfant, Alphonse, le père de Simon Jaquet. Par chance, ce n'est pas chez eux, mais la maison voisine était en feu. Tous les bâtiments sont en bois ou presque. Celui qui a brûlé est un peu plus grand que les Nos 6 et 7 ensemble sans la grange à José Pharisa. La remise de la maison No 10 des grands parents de Simon Jaquet, n'est séparée que d'environ 5 m. par le chemin et le No 9 (Pierre Caille), se trouve à environ 8 m. Par contre les toits sont très proches, entre 1 et 2 m. Sur un petit mur de la remise, il y a un tas de fagots qui par chance n'a pas brûlé. Les pompiers du village et de Grandvillard, Enney et Saussivue ont pu se servir des hydrants posés en 1891. Ils parvinrent à limiter les dégâts au bâtiment No 8, habité par une famille pauvre. Elle est la propriété de Léon Jaquet, juge de paix, au nom de sa femme, née Elise Caille. En 1886. le bâtiment est taxé 4'500 fr et assuré pour 3'600 fr. Une personne est allée à l'école qui se trouvait au village d'en bas, dans le bâtiment qui sert d'Auberge des Montagnards actuellement. Il cria "il y a le feu au village d'en haut". Les enfants se sont levés d'un bond et sont sortis en trombe, ils ont laissé traîner des livres en bas des escaliers de l'étage. Dans les bâtiments voisins, on a fait des sauvetages en prévision d'une propagation du feu plus loin. Au No 9, les habitants de l'époque, Isidore Jaquet et sa femme, dans la panique jetaient la vaisselle par les fenêtres. Les pompiers parvinrent assez rapidement à éteindre l'incendie. Du bâtiment, il ne reste que la charpente calcinée. Si ce sinistre s'était passé 1 à 2 mois plus tard, avec les granges pleines de fourrage, ou avec un fort vent, une bonne partie du village d'en haut y serait passé. Les jours suivants, dans les journaux, la commune d'Estavannens, remercie les gens de Grandvillard, Saussivue et Enney pour leur dévouement.

### Les causes du sinistre

En cette fin du 19<sup>e</sup> siècle, dans la commune, il y avait un petit groupe de personnes qui étaient sans ressources et qui s'adonnaient à la boisson. En date du 5 avril 1899, la commune avait fait une demande pour les interdire des auberges. Les journaux de l'époque attribuent le sinistre à l'un de ces individus qui en état d'ivresse aurait par imprudence mis le feu à l'habitation. Une arrestation avait été faite. Les jours qui ont suivis ce sinistre, l'enquête a dû prouver que ces individus n'étaient pas en cause, car toutes les personnes que j'ai interrogées m'ont dit que c'était l'imprudence d'un enfant, un nommé Arthur Caille, fils de la première femme de Paul à Marc, né le 28 octobre 1892 et mort le 27 août 1917.

Arthur habitait avec sa famille qui était très pauvre, la grande maison qui a brûlé. Le pauvre gosse qui était sourd et muet aurait mis le feu au bâtiment en s'amusant avec des allumettes, une imprudence bien entendu. Le seul indice de preuve, si cela en est un, c'est une lettre où la commune d'Estavannens fait une demande pour placer Arthur Caille à l'Institut St Joseph, à Gruyères, un institut pour sourd et muet, en date du 19 mai 1899. Le pauvre homme n'a pas eu de chance car il a passé sa vie comme domestique de campagne et l'été au chalet. En 1917, il était au chalet de Tsermon, au-dessus de Grandvillard, avec ses parents. En voulant suivre ses camarades de l'alpage à la quête d'edelweiss, il s'est tué au Van, le 27 août. A l'époque de son décès, il habitait à la Chaux à Cyrille, au No 77, ma grange que j'ai transformée par la suite en maison d'habitation pour ma famille..

### Un incendie mystérieux : le chalet (No 131) Le Pattialet d'en Bas, en 1920 ?

Toutes les personnes que j'ai interrogées m'ont dit que le chalet a brûlé deux fois. Pour cet incendie, je n'ai pas trouvé de preuves écrites, ce qui est assez étonnant. Les seuls renseignements que j'ai trouvés sont oraux, émanant de personnes qui connaissaient bien la vallée de Motélon. Par contre, il y a la mise à l'enquête, le 5 novembre 1920, pour la reconstruction d'un chalet.

Quand le troupeau de vaches arriva au pâturage, le chalet brûlait. Des ouvriers occupés à des réparations au bâtiment ont fait un feu pour se débarrasser du bois de démolition. Un trop gros feu et trop près du bâtiment : encore une imprudence.

Les pompiers ne sont pas intervenus, à l'époque où tout les déplacements se faisaient à pied ou à cheval. Depuis ce fond de vallée, le temps de descendre à Charmey ou Broc et de remonter, le chalet était en cendre. Suite à ce malheur, le propriétaire de

l'époque en a profité de le faire plus grand. De 236 m2, il passe à 434 m2. Le chalet a coûté environ 60000 fr et a été taxé pour 30000 fr en 1921.

Le 5 novembre 1920, un plan pour la reconstruction d'un chalet au Pattialet, propriété de L'Hachenais est présenté à la commission local du feu. Après examen du plan et des pièces qui l'accompagnent, il est approuvé sans observations. Le bâtiment est isolé des autres chalets.

signé : Sudan Arsène, Cap.

#### Pour la deuxième fois : la poisse

Le chalet du Pattialet (No 131) brûle le 11 juillet 1930. Dans la nuit de jeudi à vendredi, peu après minuit, un incendie a détruit le chalet du "Pâquialet", propriété de L'Hachenais, ou (Lachesnais), loué aux frères Thurler, du Château d'en Bas, à Bulle. C'était un des plus beaux chalet de la Gruyère, situé au fond de la vallée du Motélon. Le chalet avait été construit il y a une dizaine d'années sur un plan nouveau et avait coûté une soixantaine de mille francs. Il était taxé 30'000 fr. Il était heureusement inoccupé depuis quelques jours, le troupeau était dans un pâturage plus élevé. Mais il s'y trouvait deux chars, une vingtaine de pièces de fromages, vingt-cinq belles clochettes, les vêtements des armaillis et une poussette.

La cause du sinistre n'a pu être établie. Il ne saurait être attribué à un coup de foudre. Il est cependant probable qu'il faut l'attribuer à l'imprudence de touristes. Le chalet est en effet très fréquenté et toujours ouvert aux passants. On ne peut assez recommander aux alpinistes la prudence la plus minutieuse et rappeler que le bien d'autrui est une chose sacrée.

Extraits des journaux de l'époque : "La Gruyère", "Le Fribourgeois", "La Liberté".

Suite à ce sinistre, le 28 septembre 1930, des plans de reconstruction du chalet du "Pâquialet", vallée de Motélon, présentés par Mlle G. Morard, gérante à Bulle.

signé : François Pharisa, président.

Pour la reconstruction du chalet, ils ont réutilisés les murs de celui de 1920. Il n'y a pas eu l'intervention des pompiers.

#### La grange "Les Clioules" (No 67) [Voir la photo ci-contre](#)

Le dimanche 4 juillet 1965, vers 6 h. 50, après un violent orage qui sévissait sur la Gruyère, la foudre est tombée sur la grange "Les Clioules", propriété de François et Léon Jordan, agriculteurs. C'est Bernard Pharisa qui alerta le commandant de l'époque, Gérard Pharisa. Celui-ci donna l'alarme au moyen du cornet d'alarme. Les pompiers se rendirent rapidement sur le lieu du sinistre avec la pompe à bras de 1889 et le chariot dévidoir à cercles. Ils purent sauver le chédail. La quinzaine de bêtes que la grange abritait se trouvaient à La Forclaz. Il fût inutile d'alarmer d'autres villages car le feu fût tellement rapide qu'en rien de temps tout était en feu. Le bâtiment était isolé. La pompe fût installée près de la croix des Clioules, sur le ruisseau (enterré par la suite). Avec le chariot dévidoir, ils prirent l'eau à l'hydrant du village d'en haut. La foudre est tombée sur la façade, coté Enney. Une grande échelle du montant qui tenait la poutre faîtière a été arrachée et plantée dans le pré parmi les pommiers d'en bas de la grange. Toute la récolte de foin, soit 28 chars, sont restés dans les flammes. Les dégâts peuvent être évalués à 70'000 fr. La taxe immobilière n'était que de 16'000 fr. Le bâtiment comprenait une étable, une écurie, un réduit et un abri pour un bassin. Dans le réduit, un moulin à vent est resté dans le feu. Dans le livre "La maison paysanne fribourgeoise", tome 2, page 384, photo No 1073, nous pouvons voir une machine à vent du même type.

Le 15 février 1966, des plans sont déposés par l'Hoirie Jordan, feu Louis, pour la reconstruction de la grange "Les Chioules".

#### La grange de "La Cuillieyte" (No 71)

Le mercredi 20 juillet 1977, vers 17 h 15, un incendie a détruit la grange, propriété de M. Raymond Raboud à Grandvillard. Elle était exploitée par Constant Jaquet, agriculteur à Estavannens. Durant trois jours, il avait rentré près de trente chars de foin. En compagnie de son épouse et de deux de ses fils, il rentrait le reste du foin. Un souffleur à benzine fonctionnait, selon les témoins, un retour de flamme bouta le feu à la grange qui s'embrasa immédiatement. Ils tentèrent bien d'arroser le brasier, mais sans succès. Les pompiers du village sont rapidement sur le lieu du sinistre, mais il n'y a pas d'eau: Les pompiers n'ont pas encore de motopompe. La motopompe d'Enney est demandée d'urgence et elle est installée au petit ruisseau derrière la grange. Le Centre de renfort est venu, mais en vain. C'est trop tard. Le bâtiment est détruit. Les dégâts s'élèvent à plus de 150'000 fr. plus la récolte du fourrage. La construction sinistrée est un bâtiment presque tout en bois sauf l'assise en murs, avec une écurie et au-dessus la grange.

Le Préfet de l'époque, Robert Menoud, a relevé le bon travail des pompiers d'Estavannens, qui ont été rapidement sur les lieux mais qui ont malheureusement été entravés par le manque de moyens. L'intervention du Centre de renfort et de la pompe d'Enney a été très rapide. Une garde de nuit a été faite jusqu'au matin suivant.

Suite à ce sinistre, la Commune s'est équipée d'une motopompe en 1978 et a construit un réservoir juste en face du bâtiment incendié, en 1979. La grange est reconstruite sur les murs de l'ancienne de 1917. La petite habitation date de 1985.

Dans les incendies sur Estavannens, je vous ai parlé que des grave sinistres. Il y a eu beaucoup de débuts d'incendies et je ne les connais pas tous. Plusieurs coups de foudre, des imprudences, des défauts de matériaux ou autres.

#### Les incendies de forêts, de vieilles herbes

Nous avons "La Joux Brûlée", en dessus de La Ciernedomp-d'en-haut, dont l'époque est inconnue (cité plus haut)..

Plus près de nous, le 24 avril 1944, vers 18 heure, un incendie de forêt était déclaré près du pont de fer. Les pompiers ont posés la pompe près de la Sarine. Au nombre d'une trentaine, ils parvinrent à éteindre en une demi-heure. Vers 19 heures, le détachement rentrait au village. Le commandant, François Pharisa ,nomma une garde de nuit.

Dans les années 1960-1970,s ur le pâturage du Chalet-Neuf, les locataires de l'époque avaient mis le feu à de l'herbe sèche. Attisé par un vent léger, il prit de grandes proportions. Il falut le secours de plusieurs personnes pour éteindre.

Le même scénario se produit quelques années plus tard, mais cette fois le feu est monté dans le sous-bois, au Chavuty, jusqu'à la frête. Par chance, du côté des Combes, il y avait de la neige qui stoppa le sinistre. Les bûcherons qui se trouvaient dans les parages, sont intervenus.

Le dimanche 5 octobre 1986, de la vieille herbe est en feu, aux environs de 15 h. 30, sur le sommet du Bourgo. Le pilote Nicolas de Sinner, aux commandes d'un hélicoptère, le Lama d'Heliswiss-Gruyère a aperçu une fumée, il survola les lieux et donna l'alarme. Il reçut mission d'intervenir. Il fit une vingtaine de vols pour déverser 15'000 litres d'eau prélevés dans le lac de Montsalvens et la Sarine. Environ 1000 m2 ont brûlé. L'intervention des pompiers aurait été très dangereuse. La chaleur est peut-être à l'origine des flammes, les herbes poussant sur un terrain très sec, à fleur de rocher. L'éventualité d'une imprudence (mégot) due à un randonneur n'est pas exclue.

La mission d'intervenir est donnée par le remplaçant du commandant de Grandvillard, Michel Frésey, qui fût alarmé par la gendarmerie de Bulle. Quand j'appris la nouvelle du sinistre, je me suis rendu à l'aérodrome d'Epagny avec Amédée Jaquet président de la commission du feu), et Jean-Pierre Albertin (mon remplaçant). De là, Michel Frésey et moi, avons fait une reconnaissance avec M. Nicolas de Sinner, en faisant un transport d'eau depuis la Sarine. Je donne l'ordre de faire encore 2 ou 3 transports pour finir d'éteindre.

Avec le deuxième appareil d'Heliswiss, Amédée Jaquet, Jean-Pierre Albertin et moi-même, faisons une ultime reconnaissance avant la nuit. Le pilote de l'Hélicoptère était M. Schmutz, de Romont. Le feu étant éteint, l'intervention était aussi terminée, vers 18 h. Je remercie toutes les personnes qui sont intervenues.

### Les avalanches dans notre Commune

La plus grave et qui fit 4 victimes et un survivant, le 17 janvier 1843 (voir le récit de l'Avalanche des Chaux, de 1843 ,que j'ai fait en janvier 1991). Nos ancêtres allaient chercher le foin aux meules dessous les Chaux. Je pense que depuis cette catastrophe, ils ont porté le foin dans les chalets des alentours, dès que le bétail avait quitté les lieux pour que l'hiver venu, ils puissent aller chercher le foin en toute sécurité dans les chalets hors d'atteinte des avalanches.

Dans notre commune, je pense que les plus gros dégâts aux bâtiments, ont eu pour causes, la neige et les avalanches. Dans bien des pâturages exposés aux avalanches, il y a un ou deux emplacements de ces bâtiments. Les chalets actuels se trouvent en principe aux bons endroits sur les pâturages.

Sur le territoire de la Commune, nous avons 6 chalets-avalanches. Le No 76 "La Cierne-aux-Boeufs". Le No 89 "Le Le Leytemard". L'ancien No 90 "Le Bourgo". Le No 107 "Le Plan-du-Chalet d'Amont". Le No 125 (Varvallanna d'Amont". Le No 221 "Les Fenueys d'Avau".

Le plus exposé aux avalanches est Varvallanna d'Amont. La neige arrive de deux côtés du vallon et il n'y a pas d'autres emplacements pour le chalet. En regardant sa charpente, nous pouvons voir qu'il y a eu souvent des réparations.

Les chalets de "La Forclaz" et de "La Joretaz",souffrent du poids de la neige qui pousse les bâtiments vers l'aval. L'ancien chalet "Des Fonds" aurait été endommagé par une avalanche au début du siècle... Ce qui est sur, c'est que le 5 novembre 1902, la Commune décide de reconstruire le chalet car il est en mauvais état et en danger de tomber. Pour le mettre en état convenable, il faut de grandes réparations et ce ne sera pas de durée (?). Il est donc reconstruit en 1903, avec des poutres de récupération de l'ancien chalet. Il est retaxé en 1903 pour 2'400 fr.

En avril 1922, les chalets No 70 "Le Coulaz" et le No 89 "Le Leytemard" furent emportés par la même avalanche de poudreuse. Ils seront reconstruit la même année.

Le 5 mai 1940, le chalet de "La Ciernedomp du Milieu" No 147 est emporté par une avalanche de poudreuse. Au village, il y avait entre 50 et 70 cm. de neige. Ils ont reconstruit une petite étable avec les débris du chalet. Elle est en ruine actuellement.

L'ancien No 90 "Le Bourgo" est écrasé par la neige dans le courant de l'hiver 1974/75, car on avait oubliés d'étayer le bâtiment. Après plusieurs années en ruines, il est en partie reconstruit en 1989. Plus court que l'ancien.

En mars ou avril 1987 ,une avalanche emporta le beau chalet de "La Vernetaz" No 126. Un bâtiment du 19è, rebâti vers 1975, pour la partie habitation de l'armailli. Pour le rebâtir, si le projet de reconstruction se concrétise, il n'y a pas d'autres remplacements. Un risque à courir donc, ou construire un chalet-avalanche, à la même place.

### La grêle sur Estavannens

Notre village est de temps à autre touché par la grêle, mais moins que les régions du plateau suisse. Les vendredi 26 et samedi 27 mai 1989, les deux fois vers 12 h. il a grêlé sur le village. Les jardins sont défigurés, les fleurs hachées, les champs de betteraves dévastés. Il n'y a pas de dégâts aux bâtiments .

## Le corps des sapeurs-pompiers

Prescriptions sur la police du feu avant 1841,dans le canton de Fribourg,

Déjà au 14<sup>e</sup> siècle, il y avait en ville de Fribourg des prescriptions sur la police du feu. En 1411, des dispositions supplémentaires furent édictées concernant l'entreposage de seaux d'eau dans les immeubles, sur les terrasses et dans les greniers. Un peu plus tard, une nouvelle réglementation entrainait en vigueur, selon laquelle les toitures devaient être recouvertes de tuiles. Au 17<sup>e</sup>. et 18<sup>e</sup> siècles, le gouvernement instaura dans chacune des communes fribourgeoises les contrôles de prévention d'incendie. Les toutes premières directives concernant la prévention et la protection contre l'incendie en ville de Fribourg remontent à 1735. D'autres décrets du magistrat de la Ville de Fribourg datent des années 1790 à 1860. (Journal des Sapeurs-Pompiers Suisses, septembre 1988, page 578).

Pour Estavannens, la première mention que j'ai trouvée, c'est aux Archives de la Paroisse d'Estavannens, dans "Notice sur Estavannens", de Gérard Louis, en 1879 :

Par un mandat du 16 décembre 1757, les communes sont invitées à se pourvoir chacune de 6 seaux de cuir appelés angettes, de 2 échelles et d'autant de crocs à feu et même, celles qui se trouveraient en fonds suffisants d'une seringue à feu (pompe).

Le 2 mars 1805, la ville de Bulle a été réduite en cendre dans l'espace de 3 heures, à peu d'exceptions près. Le château, l'église et le couvent des capucins, deux auberges et trois ou quatre maisons. Dans le "Dictionnaire géographique, Statistique et Historique du Canton de Fribourg, par Franz Kuenlin, en 1832, on peut lire :  
Suite à l'incendie de Bulle, l'Etablissement Cantonal d'Assurance des Bâtiments est fondé en 1812 (ECAB).

Dans ce dictionnaire, sous Estavannens, en 1832, une partie des maisons sont assurées contre l'incendie, soit 142 bâtiments, assurés pour 68'850 fr. Estavannens-Dessus se compose d'une église et de 20 maisons. Estavannens-Dessous se compose de 30 maisons, de 25 granges, de 60 chalets disséminés dans toute l'étendue de la paroisse et d'une pinte, au village d'en-haut, au No 6 (Constant Pharisa en 1991).

### Les exercices du Corps des Sapeurs-Pompiers d'Estavannens de 1890 à 1991

Avant le 30 octobre 1890, où le Préfet de la Gruyère, C Niquille demande de mentionner les exercices régionaux dans le registre de la commission du feu (1841-1912), il n'y a aucun renseignements .

Depuis 1893 à 1907, il y a de 2 à 4 exercices par an. En 1902, les hommes ont de la peine à venir aux exercices. Cette situation dure jusqu'au 25 mai 1905 où l'exercice est pour ainsi dire nul, il manque beaucoup de pompiers. Suite à ce déclin, la commune décide de réorganiser le corps des pompiers.

Le 25 mars 1906, la commission du feu s'est occupée de la réorganisation du corps des pompiers. Chaque homme a reçu un veston. L'exercice du 1<sup>er</sup> avril, sur 52 pompiers, 1 seul manque pour motif valable. Le 24 novembre 1907, chaque sapeurs est muni d'un casque. L'an 1908 est un record pour les exercices, 11 fois entre le 12 avril et le 18 septembre.

De 1908 à 1933, il n'y a plus de renseignements sur les exercices de pompes. De 1933 à 1991, il y a 2 cours de cadres par an et 3 à 4 exercices pour tous les sapeurs. Ils ont lieu le dimanche après midi, ceci depuis la fin du siècle passé jusqu'en 1945. De 1946 à 1958, le dimanche après midi et le soir sur semaine. Depuis 1959, le soir.

### Les exercices régionaux

Ils ont lieu depuis le 19<sup>e</sup> siècle tout les 4 ou 5 ans, dans les villages de la région. Pour les plus éloignés : à Albeuve, Pringy, ou Epagny, sinon entre Enney, Villars-sous-Mont, Grandvillard et Estavannens. Pour 1991, il a eu lieu à Enney le samedi 21 septembre 1991.

En plus des exercices ci-dessus, il y a chaque année un cours cantonal de répétition pour les commandants et les remplaçants des corps de sapeurs-pompiers, par district. Cette année 1991, il a eu lieu à Charmey, la journée du samedi 16 mars, sur les produits chimiques .

En cette fin du 20<sup>e</sup> siècle, les sapeurs-pompiers ne doivent plus seulement intervenir pour le feu, mais pour toutes sortes de choses : sauvetages, premiers secours aux blessés, parcage des voitures, accidents de la route, inondations, pollution de l'eau, et depuis cette année, la pollution par des produits chimiques. Dans notre mission, nous pouvons faire appel au Centre de renfort de Bulle.

### La liste des commandants du feu de 1841 à 1991

- 1841. Jean Caille, ancien syndic ?
- 1847. Lucien Jaquet, né le 28 mai 1817, mort le 28 juin 1894.
- 1878. Jean-Joseph Caille, feu Joseph ?
- 1886. Joseph Pharisa, feu Claude, né le 19 septembre 1857, mort le 9 octobre 1912.
- 1892. Irénée Pharisa, fils de Joseph à Nicolas, né le 1 avril 1868 mort le 26 mai 1940.
- 1895 Louis Jaquet, feu Cyprien, né le 7 mai 1863, mort le 25 juin 1943.
- 1913. Charles Jaquet, feu Constant, né le 30 mars 1873, mort le 24 avril 1952.
- 1919. Arsène Sudan, né le 14 avril 1890, mort le 10 septembre 1949 à Genève.
- 1930. François Pharisa, feu Irénée, né le 29 janvier 1905, mort le 14 avril 1975.
- 1946. Simon Jaquet, feu Alphonse, né le 2 septembre 1916, domicilié à Broc, décédé le 12 janvier 2010.
- 1957. Gérard Pharisa, né le 29 septembre 1925 et décédé le 16 novembre 2010.
- 1972. Albert Jaquet, né le 6 décembre 1942.
- 1981. Benoît Caille, né le 3 novembre 1953.

*Durant la guerre mondiale 1939-1945, Emile Jaquet (dit Emile à l'Antide), né le 1er septembre 1886, mort le 11 août 1955, a fonctionné comme commandant des sapeurs pompiers, pour remplacer François Pharisa au service militaire du 1er janvier 1941 au 28 juin 1942. Il était en outre commandant de la garde locale.*

### Etat nominatif des sapeurs-pompiers de 1841 à 1991

En 1841, tous les hommes valides du village étaient employés pour le service du feu, ceci jusque vers 1906 où le corps des pompiers est réorganisé. Le premier Etat nominatif date du 27 janvier 1842. L'effectif est de 66 personnes au service de la pompe à incendie et d'autres travaux en cas de sinistre. En 1869, un record avec 76 pompiers, en 1906, on dénombre 52 hommes, 1933, il sont 55 et en 1991 nous sommes 34 à l'effectif. Actuellement, nous ne devons pas descendre en dessous de 25 hommes.

En 1928, sont astreints aux pompiers, les hommes de 18 à 45 ans révolus. Actuellement, de 18 à 40 ans, mais vu l'effectif suffisant, à 38 ans, nous les libérons selon le règlement. En 1928, la taxe de non-pompiers est de 10 fr. par an, la solde de 1 fr. par exercice et l'amende est de 10 à 15 fr. suivant les circonstances, par exercice. En 1991, la taxe est de 200 fr. par an, la solde de 5 fr par exercice, l'amende est de 40 fr. pour la première fois et de 50 fr. pour les suivantes.

### Organisation de la défense incendie

Au 19<sup>e</sup> siècle, il y a la Commission du feu qui est composée d'un capitaine, d'un lieutenant, d'un assesseur (remplaçant du commandant et le secrétaire. Ensuite, il y a les hommes occupés au fonctionnement de la pompe, 2 chefs de la pompe, 2 directeurs des pistons, 2 sections de 12 à 15 hommes chacune pour supporter les tuyaux, 4 personnes, 8 porteurs d'eau pour remplir la pompe avec l'eau des fontaines. Pour transporter les échelles 3 à 4 hommes, pour garder les meubles 2 personnes, pour soigner l'eau des fontaines 1 à 2 hommes, pour sauver et soigner les meubles 7 à 8 personnes, les 3 organisateurs des chaînes, pour transporter l'eau avec des baquets et des sceaux appelés angettes, depuis les fontaines ou du ruisseau le plus proche du sinistre, ce travail était fait par toutes les personnes à disposition, les femmes, les enfants et cela en plus de la pompe, 3 ou 4 charpentiers et les 2 coureurs pour alarmer les villages voisins.

Depuis que les hydrants sont posés et que le télégraphe et le téléphone sont installés au village, l'organisation a dû changer pour s'adapter aux exigences de l'époque. Avec la pompe de 1889, il y a 1 section de 30 pompiers pour faire 2 groupes et 1 section des hydrants, avec 18 à 20 hommes.

En 1991, nous avons la Commission du feu que préside Amédée Jaquet, conseiller communal. Il a le dicastère du feu, Benoît Caille, commandant des sapeurs-pompiers et Cécile Conus, secrétaire. Mais nous faisons comme dans les autres villages de la Gruyère, les visites du feu se font avec les cadres des pompiers. Nous faisons 4 groupes pour 4 secteurs. Chaque année, les groupes changent de secteurs, ceci afin que chaque cadre ait une connaissance des bâtiments de la commune, car en cas de sinistre, il est très utile de bien connaître les lieux.

Nous avons les pompiers qui comprennent un commandant, un remplaçant du commandant, un fourrier, un responsable du matériel. 3 sections de 9 pompiers et un groupe de 4 policiers. Une section motopompe, une section chariot avec la mousse, une section chariot dévidoir avec lance-eau. Chaque année, les sections changent d'engins, pour que tous les pompiers travaillent à tous les engins. Nous ne faisons pas de spécialistes. Il y a juste les policiers qui ont un travail bien précis.

### Alarme des sapeurs-pompiers de 1841 à 1991

En cas de feu en 1841, on crie "Au feu", on sonne le tocsin, la nuit il y a le guet (un service de surveillance dans le village). Pour alarmer les villages voisins, il y a deux "coureurs" qui sont prévus dans les pompiers (les plus jeunes et les plus agiles), un pour Grandvillard, l'autre pour Epagny-Gruyères, par le pont qui branle, du côté d'Enney, seulement depuis 1869, l'année de la construction du pont de fer.

Plus tard, il y a eu le télégraphe pour alarmer les villages voisins. A Estavannens, je ne sais pas depuis quand. Lors de l'incendie du village d'Albeuve, le 20 juillet 1876, ce moyen fut utilisé. Dans la Liberté du 21 juillet 1876, on peut lire ceci.

"La télégraphiste, Mlle Pythoud, resta à son poste jusqu'au dernier moment. Aussitôt l'incendie déclaré, elle aurait télégraphié dans toutes les directions pour demander du secours et le dernier télégramme annonçait que le bureau de télégraphe lui-même était en flammes. C'est avec peine qu'on put la soustraire elle-même au risque d'être brûlée vive."

Depuis 1894, le village d'Estavannens a son téléphone à l'auberge du village. Ce sera le moyen le plus rapide pour demander du secours à l'extérieur, ceci jusque vers 1960.

Depuis cette date, chaque commune du canton a ses pompiers alarmés par le 118 et par groupes de dix. Pour Estavannens, nous avons deux groupes, les 30 et 31. Cette année, j'ai demandé un 3<sup>e</sup> groupe, ce qui simplifiera l'alarme.

En 1991, pour alarmer, la première personne qui voit le sinistre fait le 118 qui aboutit à la gendarmerie de Bulle. Depuis Bulle, ils alarment les groupes 30 et 31 et éventuellement les corps voisins. Le reste des pompiers est alarmés par le commandant ou une personne disponible. Depuis Estavannens, le commandant peut alarmer les groupes 30 et 31. Le Centre de Renfort de Bulle est alarmé par le commandant du feu.

En 1933, dans l'inventaire du matériel, il y a 3 cornets pour alarmer les pompiers. La dernière fois qu'ils furent employés, ce fut lors de l'incendie de la grange des Chioulles, en 1965. Depuis que la Protection Civile existe, les pompiers disposent du matériel, nous pouvons utiliser la sirène en cas de nécessité.

### Le premier souper

Suite à la demande de plusieurs pompiers, nous faisons un souper de fin d'année, depuis 1988. Le premier souper a eu lieu au Café des Montagnards à Estavannens, le 18 novembre, pour les pompiers que cela intéresse. Les autres reçoivent la solde. Nous

n'avons pas d'amicale comme dans certains villages de la région, mais je trouve qu'il est bon de se retrouver une fois l'an autour d'une bonne table. L'ambiance est ainsi meilleure dans les exercices le reste de l'année.

### Intervention dans la Vallée du Motélon

En avril 1991, un accord écrit est signé par les communes de Charmey et d'Estavannens pour que les pompiers de Charmey interviennent lors de sinistres dans la vallée du Motélon, car ils peuvent être plus rapidement sur place.

### Le matériel incendie

Dans le premier inventaire du 27 janvier 1842, on trouve, une pompe à incendie avec ses, trois tuyaux en cuir et deux pistons. Elle est refoulante est alimentée par l'eau des fontaines du village, que transvasent 8 porteurs d'eau avec des seaux. On trouve encore une paire de trait, deux échelles, deux crochets.

En 1860, la Commune construit la remise de la pompe avec le puit, le local du feu actuel. Il est tout en bois, les murs datent des années 1950-60. Le 15 janvier 1883, avec la pompe, il y a 100 pieds de tuyaux en toile, mais il reste une échelle. Trois ans plus tard, il y a trois nouvelles échelles. En 1991, il existe encore l'une de ces échelles, au village d'enhaut, derrière la grange No 13 (Raphaël Jaquet) . C'est une longue échelle en bois.

En 1889, la Commune achète une nouvelle pompe, aspirante et refoulante (système Schenk 1889). En 1933, on a changé deux des quatre tuyaux d'aspiration. La dernière fois qu'elle a fonctionné pour le service du feu, ce fut lors de l'incendie de la grange des Chioules, le 4 juillet 1965. Actuellement, elle est entreposée au "Chalet des Rées" en attendant des jours meilleurs.

### Voir les photos ci-contre

Depuis 1889, il y a deux pompes avec 60 m. de tuyaux chacune, mais en 1904, l'ancienne n'est plus utilisée et le 10 novembre, la commune décide d'en faire un char funèbre. Le réseau d'hydrants et le réservoir d'en Puits sont construits en 1891. Chaque hydrant dispose d'un buffet avec 30 à 40 m. de tuyaux, 1 lance, 2 jets et une clef.

Le téléphone est installé à l'Auberge du village en 1894. Après deux refus en 1896, la commune accepte, le 6 août 1897, la pose de lampes publique, 3 au village d'en bas, 2 au village d'en haut et 1 à la "fruitière" (la laiterie).

Le 25 mars 1906, les pompiers reçoivent un veston. Le 24 novembre 1907, un casque ainsi que qu'une ceinture porte-lance. Le premier chariot dévidoir (il avait les roues à cercle) date du début du siècle et le second, après l'incendie des Clioules de 1965.. Depuis le début des pompiers, il y a souvent des achats de tuyaux pour remplacer les vieux et agrandir la réserve si bien qu'en 1933 nous avons 750 m. de courses. Cette année, nous avons toujours 750 m de tuyaux 55 mm de diamètre, mais en plus nous disposons de 200 m de courses de 75 mm.

En 1933, il y a un extincteur à l'école. En 1991, le village est bien équipé de ces appareils qui ont déjà servi plus d'une fois et ainsi évité de graves sinistres.

En 1947, le corps des pompiers est équipé de nouveaux casques. Ils seront changés en 1986 par des casques en plastique plus léger et plus pratiques. Au début des années 1970-72, les pompiers sont équipés de vestes pour la pluie, en simili et depuis 1989, nous avons des combis. Depuis 1985, tous les pompiers ont une ceinture de sauvetage et avec les deux chariots et la motopompe, il y a deux cordes de sauvetage et deux paires de gants.

Depuis 1974, nous avons la mousse. Suite à l'incendie de La Cuillière, le 20 juillet 1977, la Commune achète la motopompe de marque Bachert en 1978. Le dernier grand équipement, soit la construction du réservoir de La Cuillière et le réseau d'hydrants à La Rez-de-Ferrannaz, en 1979.

Pour l'avenir, nous avons besoin d'une échelle avec luge de sauvetage, du matériel de premier secours pour la pollution de l'eau et pour finir un nouveau local du feu car nous sommes à l'étroit et mal placés.

### La liste des villages de la région, où il y a eu de gros incendies

**Bulle**, le 2 mars 1805. Il ne reste que 7 ou 8 bâtiments.

**Semsaies**, en 1830, il y a eu 42 bâtiments incendiés.

**Morlon** a brûlé deux fois :

Le mardi 8 juillet 1845, un vieillard est mort, 111 personnes sont sans abri, ils forment 31 familles, 39 bâtiments sont partis en fumée. Ils étaient assurés pour 29'000 fr. (le mobilier lui n'était pas assuré).

Dans la nuit du 30 juin au 1er juillet 1891, 45 personnes sont sans abri, ils forment 9 familles, 11 bâtiments, 2 fours et 1 grenier, sont incendiés.

**La Tour-de-Trême** a brûlé en 1603, 1852 et en 1856.

**Albeuve**, le 20 juillet 1876, il y a eu deux morts, 68 ménages sans abri dont 3 ont pu sauver du mobilier, 169 bâtiments détruits. Il ne reste que cinq maisons.

**Broc**, le 28 juillet 1890, quatre soeurs Ruffieux sont brûlées vives, 32 maisons, 8 granges et 1 four en feu, assurés pour 159'950 fr, le mobilier est estimée à 128'730 fr.

**Neirivue**, le cartier des Chèvres a dû être visité par le feu avant 1582.

Le 18 avril 1791, 72 maisons, soit les deux tiers du village sont en feu. Le 25 octobre 1812, 17 bâtiments qui avaient été épargnés en 1791 sont la proie des flammes.

Le 22 février 1860, une grande maison double, reconstruite après l'incendie de 1812 est anéantie par le feu.  
Le 19 juillet 1904, il ne reste que six bâtiments, 51 ménages sur 64 que comptait le village, sont sans abri.

Suite à ces grands incendies dans la région, il faut que je vous dise que pour la reconstruction de Morlon en 1845, la commune d'Estavannens a fait une coupe de bois de charpente. Je pense que cette solidarité entre communes s'est faite lors des autres grands sinistres.

Pour les incendies d'Albeuve et de Broc, les pompiers d'Estavannens sont intervenus, car ils ont alarmés tous les villages de la Gruyère et même du Pays d'en Haut. Mais je n'ai pas trouvé des preuves écrites. Lors de l'incendie de Neirivue (selon le curé R. Bochud), en 1906, il est dit que "La maison neuve du Planchamp" dut son salut aux pompiers de Grandvillard et d'Enney et que le sauvetage du vieux moulin est dû à celle d'Estavannens qui prêta aussi son précieux concours pour la défense de la grange de la cure en faisant un relais avec les pompes d'Albeuve et de Rossinières.

Les pompiers d'Estavannens sont intervenus à Grandvillard, le 16 septembre 1942, pour éteindre l'incendie de l'Auberge de l'Agneau au milieu du village. Le bâtiment sert actuellement de grande salle pour l'Hôtel du Vanil-Noir.

A Enney, le 28 janvier 1979, intervention d'Estavannens, avec la motopompe, pour vider les caves lors d'une inondation. Dans ce même village, le 7 décembre 1980, intervention pour l'incendie de 5 bâtiments, au bas du village dont un a peu être sauvé. Il s'agissait du plus ancien bâtiment du village. Il datait du 15<sup>e</sup> siècle.

Suite à l'incendie d'Albeuve, la grange No 23 d'Estavannens est transportée à Albeuve. Cette grange figurait au cadastre de 1844. Il s'agit du No 23 (Caille Félix, au village d'enhaut), inscrit au nom de sa femme, une grange et une petite remise en bois sauf quelques murs et couverte en grands bardeaux, assurée pour 600 fr.

\* \* \* \* \*

## Résumé très succinct des visites du feu, durant ces 150 ans

Je vous donne d'abord les textes des deux premières visites du feu, datées de 1841.

C'est le plus vieux registre des archives du Cors des sapeurs-pompiers d'Estavannens.

### Première visite du feu. Rôle du capitaine du feu de la commune d'Estavannens.

Dans la tournée du 1er mai 1841, nous avons trouvés un cendrier à Joseph Jaquet à la Nannette à le réfecturer. André Jaquet doit être gissé sur le contre-feu du fourneau. Le même à l'autre maison, à côté du fourneau à gisser un peu. Chez Jean Caille près de l'Eglise à gisser contre le contre-feu du fourneau. Chez Jean Caille, fils d'Ambroise, on lui a défendu de laisser exister une porte sur le contre-feu. A Rose Raboud, il lui a été ordonné de gisser à côté du contre-feu.

### Deuxième visite du feu.

Dans la tournée du 9 novembre 1841, nous avons trouvés les mêmes défauts chez Joseph Jaquet à la Nannette, avec promesse d'y travailler dans les sept jours. André Jaquet, même cas qu'au 1er mai. Chez François Sudan, fils du Pêtre devra gisser contre le contre-feu.

Suite à cela, il faut que je vous dise que les cuisines n'avaient pas de plafonds. Elles communiquaient avec la borne. Le contre-feu du fourneau, c'est un mur dans la cuisine où nous allumons le feu. Alors sur le contre-feu, c'est dans la borne sur le mur. Le contre-feu de toutes les cuisines est à gisser les premières années des visites.

### Ci-après, je vous relate quelques principaux faits.

Le 15 mai 1842, le buffet à André Jaquet qui communique de la chambre à la cuisine doit être bouché. Le dernier de ces buffets que j'ai vu, au No 20, où habite Claudio Dérada, a été démolit entre 1965 et 1970. Il faisait office de passe-plat entre la cuisine et la chambre, juste à côté du contre-feu.

Le 2 novembre de la même année, il a été ordonné à André Jaquet de faire un couvercle en fer au lieu de celui qu'il a au four de sa vieille maison (un couvercle en bois).

Le 9 février 1844, Joseph Jaquet dit à la Rose doit placer une pierre sur le foyer. Le 4 juillet 1850, on a ordonné à François Jaquet de reconstruire sa cheminée dans les quatorze jours, les ordres ont été exécutés. Le mot "cheminée" veut dire borne. J'ai trouvé le mot "borne" pour la première fois, le 8 juin 1911 et le 4 septembre 1912, avec un rectificatif. On a constaté des cheminées \*bornes\* sales. Auparavant, on désignait comme cheminées les bornes du village. Les cheminées en briques de nos maisons datent de la fin du 19<sup>e</sup> siècle. Avant, les seules cheminées se trouvent sur les fours banaux et les forges.

Le 31 octobre 1851, la cheminée à Mathias Sudan est de nouveau mal propre. Il l'a balayé en la présence de la Commission du feu. Le 3 novembre 1852, on a ordonné de refaire la cheminée de François Sudan dit le Pêtre.

Le 24 mai 1854, vu que François Sudan est parti pour le Brésil, sa maison ne sera pas occupée avant que la cheminée soit reconstruite à neuf.

Le 25 septembre 1860, on a fait la visite des lanternes et on les a trouvées en ordre. La première mention de tuyaux et de fourneaux en fer le 25 septembre 1861 où Delphine Pharisa doit mettre de suite en règle, les tuyaux de son fourneau de fer, sinon, on lui interdira de faire du feu. Le travail a été fait.

Le 21 juillet 1865, vu la sécheresse, on a fait des visites isolées dans les maisons les plus suspectes. Le 15 mai 1865, Claude Pharisa doit refaire son fourneau. Le 11 septembre, comme il n'est pas fait, le conseil communal a convenu avec le maître maçon, Félix Pythoud, pour le refaire construire, vu que les matériaux sont sur place. Le 1er octobre, il est en ordre.

Le 2 octobre 1865, on a visité la pompe et ustensiles en cas d'incendie. On a trouvé le tout en règle. Le 20 juillet 1870, vu la sécheresse, on a interdit toutes lessives. Le 28 septembre 1883, on s'est aussi assuré que chaque particulier possède une échelle pouvant aboutir sur son toit et il a été ordonné à ceux qui n'en avaient pas de s'en procurer une.

Le 5 mai 1884, le four à Xavier Jaquet est dans un état tout à fait défectueux. Défense formelle lui a été faite de s'en servir jusqu'à ce qu'il soit réparé.

Le 25 septembre 1884, on a fait la recommandation aux particuliers de ne pas se servir de lanterne qui auraient des vitres cassées sans les avoir faites réparer.

Le 7 décembre 1887, chez Louis Caille, on a trouvé le plancher de la cuisine tout délabré, on lui a ordonné d'enlever les planches et de paver ou de mettre des dalles, le travail a été fait.

Le 10 novembre 1891, première visite mentionnée avec un maître-ramoneur de Bulle. Le 10 mai 1892, Xavier Jaquet se sert d'un tonneau pour cendrière, on le lui a fait enlever et on lui a ordonné d'en construire une.

Le 7 novembre 1896, les fallots sont en bon état. Le 22 juin 1900, on a donné des recommandations au sujet des lessives en temps de sécheresse.

Le 16 novembre 1903, un fourneau en très mauvais état chez Elise Pharisa a dû être démolie séance tenante avec ordre de le remplacer de suite. Le 2 décembre, il a été remplacé par un autre en tôle.

Le 16 novembre, des recommandations ont été faites à différentes familles pour ne pas laisser des allumettes à la portée des enfants. Le 21 mai 1906, chez Joseph Sudan et Charles Caille, il manque un bidon à pétrole. Chez Joseph Caille il manque un porte-allumettes. Le 29 septembre 1906, la manière d'enlever les cendres chez Virginie Caille laisse à désirer. Elle les met dans une caisse.

Le 14 juin 1910, tous les ménages sont munis de lanternes et de bidons à pétrole. Il existe partout des cendrières à part deux ou trois maisons qui se servent de marmites pour les transporter en lieu sûr. La dernière cendrière que je me souvient d'avoir vu, se trouvait au No 20, (Armand Pharisa) : une caisse en mollasse, démolie dans les années 1965-1970. Le 16 décembre 1912, nous avons trouvé des fallots dans tous les ménages.

### Le deuxième volume. Protocole de la Commission du feu, commencé, le 19 mars 1913.

Le 25 novembre 1913, un fourneau en mollasse a été placé chez Virgine Caille et Pacifique Jaquet. Entre 1919 et 1920, il y a la fièvre aphteuse au village. Le 19 décembre 1919, le village est sous séquestre, pour cause de la maladie. Le 28 septembre 1920, dans un journal de l'époque, on peut lire ceci. "On la croyait partie mais la voilà qu'elle réapparaît. En effet, la fièvre aphteuse vient d'être découverte dans les écuries de M. le Syndic d'Estavannens, sans en connaître la provenance. On suppose qu'elle a été apportée par le flot de maquignons qui ces temps parcourent le pays. Pourvu que le terrible fléau s'arrête là".

Le 16 mai 1922, visite du pétrole et autre matière inflammable au magasin d'Aloys Jaquet, le magasin à Marie-Thérèse Jaquet actuel. Un délai de 3 mois est donné pour prendre des résolutions et pour trouver le moyen d'utiliser la cave voûtée de Casimir Magnin. Elle se trouvait en dessous de la maison de Simon Dey.

A La Concordia, un magasin qui se trouvait dessous de la maison de Conrad Jaquet, le même temps est accordé à Elise Jaquet pour utiliser sa cave voûtée, également pour dépôt de pétrole.

Le 20 octobre 1932, l'ECAB alloue à Jean Caille, fils de Paul, les 40% des frais, pour démolir la borne et reconstruire une cheminée à la place. En novembre et en décembre 1940, l'armée stationne au village : le Batt. 3. Des dispositions sont prises contre les risques d'incendie dans les locaux occupés. Le 24 octobre 1943, les cheminées et les combles sont en ordre. Nous avons constaté que dans les combles, se trouve une caisse de sable et une pelle, selon ordres donnés antérieurement.

Pendant la deuxième guerre mondiale, chaque ménage est muni de lanterne ou de falot, car il y a le couvre-feu, aucune lumière, pas d'électricité, tout devait être dans le noir pour éviter d'éventuel bombardement, le sable faisait office d'extincteur. Le chauffage central est apparu dans les années 1950. Le 14 mai 1955, on contrôle les installations électriques. Vers 1960, l'agriculture se modernise et amène de nouveaux dangers souffleur à benzine, risque plus grand de fermentation du fourrage. Dans le Pays, il y a eu beaucoup de sinistres dus à ces améliorations. A Estavannens, nous avons l'incendie de la Cuillieyte, dû à l'explosion du moteur à benzine du souffleur. Avec la pose de séchoir, le risque de fermentation est bien diminué.

Depuis 1963, les cheminées de salon sont, à mon avis, le plus grand risque d'incendie. Elles doivent être construites d'après des règles très précises. Il y a chaque année des sinistres dus à ces installations. Chez nous, la cheminée d'Albert de Goudron a brûlé en 1989, suite à une restauration avec du matériel de mauvaise qualité. Par chance, l'incendie ne se propagea pas plus loin. A mon avis personnel, les cheminées de salon ne devraient pas être construites dans nos anciennes demeures car ces bâtiments en bois ont des pièces habitables trop basses, ce qui crée un problème pour la construction.

En 1986, il y a sur le territoire de la Commune d'Estavannens, 9 bâtiments avec un urgent besoin d'entretien. En 1991, 2 sont voués à la démolition, 2 sont réparés, 2 en cours de réparation, les 3 autres, si après plusieurs rapports et confrontations, leurs propriétaires ne veulent rien entreprendre, nous ne pourrions pas faire grand chose, ce qui est dommage.

**J'espère que vous avez eu un peu de plaisir à la lecture de ce document.**

Benoît Caille, ancien commandant du feu d'Estavannens